

Commune de La Pesse

Compte-rendu de la commission municipale activités économiques et tourisme du 23/06/2020

Entretien avec Pierre ROSSERO porteur d'un projet artisanal sur la ZA de Chaudezembre :

Pierre explique son souhait d'acheter la parcelle disponible pour y installer un hangar où se tiendra une activité artisanale de charpente et du stockage de matériel.

Il lui est rappelé que la zone est située dans un périmètre d'ICPE très réglementé sur la nature de l'activité possible. Pierre a déjà pris l'attache de Ludovic SONNEY qui instruit pour la commune les documents d'urbanisme. Le maire lui signale qu'il ne signera un document que s'il respecte ce contexte. Il conviendra de travailler avec l'accompagnement du service instructeur.

Dans sa demande écrite lue en conseil municipal le 15 juin, Pierre avait fait une proposition d'achat à 7€ du mètre carré.

Pour rappel, la commune a viabilisé cette parcelle pour un coût de 20 796,25€ pour une surface utile de 2 200 mètres carrés soit 9,45€/mètre carré. Le souhait était à l'époque que ce soit une opération blanche pour la commune.

Le conseil municipal se prononcera lors de sa séance du 20 juillet sur la proposition financière ou toute autre qui lui parviendra dans les délais.

Le maire a reçu vendredi soir les représentants (Tiphaine PARNISARI habitante de L'Embossieux et Kevin DAVID) de l'association SKYFALL FireRain.. Leur projet est l'organisation d'un **feu d'artifice** le 14 juillet tiré depuis le secteur de la maison de la lune.

Le dossier technique et sécurité a été déposé en Préfecture qui l'instruit. La Préfecture a été questionnée par la commune sur la possibilité (au regard des contraintes sanitaires) que le public puisse venir sur le site pour admirer le spectacle et qu'il y ait une buvette.

Une fois les autorisations délivrées, l'association pourra communiquer sur ce qui sera sans doute le seul feu d'artifice sur le secteur. Site communal et OT pourront servir de relais.

La commission souhaite s'ouvrir aux citoyens pour devenir un comité consultatif. La demande sera examinée lors de la séance du conseil municipal du 20 juillet. Le souhait est que ce comité consultatif soit porteur de projets et permette la réalisation d'actions concrètes. Les axes de ce comité : animation sites et communication, lien avec la CCHJSC et le GET, faire émerger des besoins et des projets pour les mener à bien.

L'idée de réunir acteurs économiques et touristiques suite à la crise du COVID 19 n'est pas retenue.

Le souhait de voir notre secteur représenté au sein de la CCHJSC est réitéré : le nouveau conseil communautaire devrait être installé avant la mi-juillet...

Le maire fait part du souhait de l'ACCA de disposer d'un bail non précaire pour la location d'une alvéole des anciens garages communaux. Cette demande est contraire à la volonté de réserver ce bâtiment en priorité aux activités artisanales. Il y a d'autres pistes à explorer pour prendre en compte cette association qui est sans domicile fixe...